

## FAS - INSTITUT D'ÉTUDES RELIGIEUSES (IÉR)

### PROGRAMME DE BOURSES 2017-2018

Toutes les bourses mentionnées ci-dessous sont accordées aux étudiantes admissibles et inscrites à l'Institut d'études religieuses pour l'année 2017-2018

**et selon la disponibilité des fonds.**

**Veillez prendre note que les bourses de 2000\$ et plus sont remises en 2 versements (automne et hiver). Chaque versement est conditionnel à une inscription valide au trimestre concerné.**

**Date limite de présentation des dossiers : lundi 29 mai 2017 (16h30)**

#### **BOURSES D'EXCELLENCE AUX CYCLES SUPÉRIEURS :**

##### **Bourse de doctorat Esther-Blondin** (Bourse de 9 000 \$)

Admissibilité et critères d'attribution :

- être inscrite pour la première fois à l'automne 2017 à **plein temps** à un programme de doctorat de l'IÉR ;
- excellence du dossier académique et qualité du projet de recherche.

##### **Bourse d'excellence des cycles supérieurs** (Bourse de 5 000\$)

Admissibilité :

- être inscrit à **plein temps** à un programme de cycles supérieurs de l'IÉR ;
- et
- être inscrit à l'automne 2017 à son 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> trimestre

##### **Bourses de cycles supérieurs des professeures et professeurs** (2 bourses de 3 000\$)

Admissibilité :

- être inscrit à **plein temps** à un programme de cycles supérieurs de l'IÉR ;
- et
- être inscrit à l'automne 2017 à son 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> trimestre

##### **Bourse Hubert Doucet en éthique des soins de santé et spiritualité** (Bourse de 2 500\$)

Bourse destinée aux étudiantes et aux chercheuses œuvrant dans le domaine *de la spiritualité et de l'éthique des soins de santé*.

Bien que d'abord dédiée à l'Institut d'études religieuses de l'UdeM, cette bourse est également destinée à des chercheuses de l'Université ou des hôpitaux affiliés qui, au jugement de l'Institut, sont engagées dans une recherche portant à la fois sur la spiritualité et sur l'éthique des soins de santé.

Admissibilité (étudiantes) :

- être inscrit à titre d'étudiant régulier à **plein temps à l'Institut d'études religieuses** dans un programme de maîtrise, de doctorat ou de stage postdoctoral ;
- avoir un excellent dossier académique ;
- présenter un projet de recherche pertinent dont l'objet concerne à la fois la spiritualité et l'éthique des soins de santé.

Admissibilité (professeures et chercheures) :

- travailler ou faire un séjour d'études ou de recherche à **l'Institut d'études religieuses** ou, le cas échéant, à l'Université ou dans un hôpital affilié ;
- présenter un projet de recherche pertinent dont l'objet concerne à la fois la spiritualité et l'éthique des soins de santé ;
- démontrer, par sa formation et ses réalisations, sa capacité de mener à bien le projet soumis.

À dossier équivalent, la priorité sera accordée à une candidate capable de montrer en quoi cette bourse fera la différence dans ses études ou ses recherches.

**Bourse Jacques Grand'Maison** (1 bourse de 2 000\$ au doctorat et 1 bourse de 1000 \$ à la maîtrise)

Admissibilité : être inscrit à **plein temps** dans un programme de cycles supérieurs en théologie pratique.

**Bourses Jacques Langlais pour le dialogue interreligieux** (Bourse de 2 000\$)

Le fonds Jacques Langlais a pour vocation de contribuer au dialogue interreligieux en appuyant la formation d'étudiantes aux cycles supérieurs de l'Institut d'études religieuses dans ce domaine.

Admissibilité et critères d'attribution :

- être inscrit à **plein temps** à un programme de cycles supérieurs de l'IÉR ;
- excellence du dossier académique ;
- présenter un projet de recherche bien articulé et pertinent (priorité sera accordée aux projets portant sur le dialogue interreligieux *au Québec*) ;

À dossier équivalent, la priorité sera accordée à une candidate capable de montrer en quoi cette bourse fera la différence dans ses études.

**Bourses Spiritualité et Santé** (2 bourses de 2 000\$)

Admissibilité : être inscrit à **plein temps** dans un programme de 2<sup>e</sup> cycle en Spiritualité et santé de l'IÉR.

**Bourse Œcuménique de l'Ordre de Saint-Lazare** (Bourse de 1 500\$)

Admissibilité et critères d'attribution :

- être **canadien-enne** (fournir la preuve) ;
- être inscrit à un programme de cycles supérieurs de l'IÉR ;
- excellence du dossier académique ;
- présenter un projet de recherche bien articulé portant sur l'interreligieux, priorité étant donnée au dialogue œcuménique, la pastorale ou les soins spirituels en milieu de santé, priorité étant donnée aux soins spirituels en unités de soins palliatifs.

À dossier équivalent, la priorité sera accordée à une candidate capable de montrer en quoi cette bourse fera la différence dans ses études.

## **BOURSES D'ACCUEIL AUX CYCLES SUPÉRIEURS :**

### **Bourse d'accueil au doctorat du Fonds Alma Mater (Bourse de 2 000\$)**

Admissibilité : être inscrite pour la première fois à l'automne 2017 à **plein temps** à un programme de doctorat de l'IÉR.

### **Bourse d'accueil à la maîtrise du Fonds Alma Mater (Bourse de 1 000\$)**

Admissibilité : être inscrite pour la première fois à l'automne 2017 à **plein temps** à un programme de maîtrise de l'IÉR.

## **À TOUS LES CYCLES :**

### **Bourse de soutien à la réussite de l'AETSRUM (Bourse de 500 \$)**

La bourse de solidarité de l'AETSRUM vise à offrir un soutien à un-e étudiant-e faisant preuve d'un besoin financier et d'une grande motivation à poursuivre ses études.

#### **Admissibilité:**

- Être étudiant-e à plein temps ou réputé temps plein (statut de l'Aide financière) dans l'un des programmes (1er, 2e ou 3e cycle) de l'Institut d'études religieuses au trimestre d'automne 2017.
- Ne pas avoir reçu de bourse des grands organismes de financement (CRSH, FQRSC) ou de la FESP.
- Avoir une moyenne générale plus grande ou égale à 3.2.

#### **Critères :**

- Faire preuve d'un besoin financier et expliquer sa motivation à compléter le programme d'études. Nous invitons les candidats à soumettre une lettre d'environ 500 mots détaillant leur **situation financière**, les solutions qu'ils ont tentées de mettre en place, les obstacles auxquels ils font face dans leur démarche ainsi que faire état de leur **engagement pour compléter leur programme d'études**.